

# INVENTAIRE DES TITRES

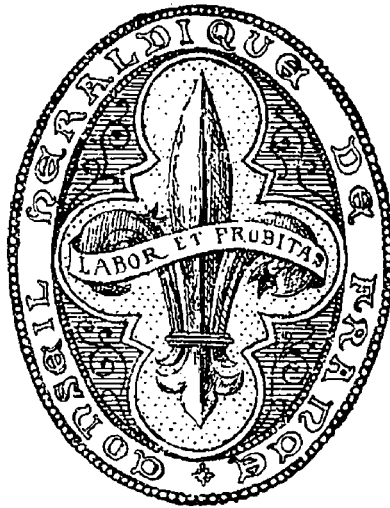
DE LA

# MAISON DE BILLY

PAR

LE VICOMTE OSCAR DE POLI

Président du Conseil Héraldique de France



PARIS

CONSEIL HÉRALDIQUE DE FRANCE

45, RUE DES ACACIAS, 45

1894





## INDEX DES MATIÈRES

	Pages.
INTRODUCTION . . . . .	XLVII
ERRATA . . . . .	XLVII
INVENTAIRE . . . . .	I
ADDENDA. . . . .	260
INDEX DES SOURCES . . . . .	264
INDEX DES NOMS DE FAMILLE . . . . .	276

## INDEX DES PLANCHES

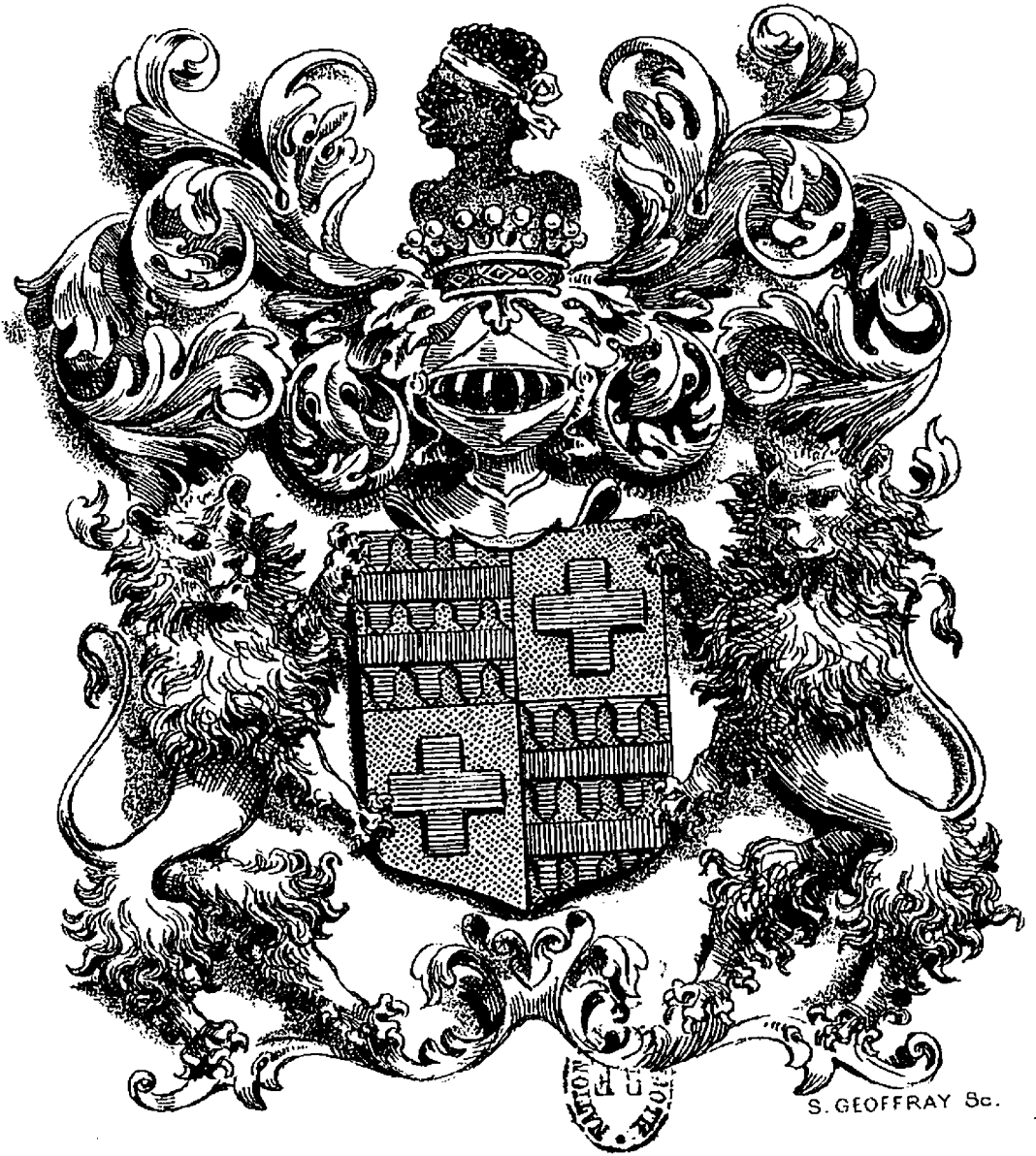
PLANCHE I : Armoiries de la Maison de Billy. <i>Introduction</i> , page . . . . .	I
— II : Portrait de Jacques de Billy . . . . .	I
— III : Portrait du Général de Billy, miniature appartenant à M. de Billy, son petit-fils. . . . .	36
— IV : Sceaux . . . . .	72
— V : Sceaux . . . . .	108
— VI : Sceaux . . . . .	144







MAISON DE BILLY.

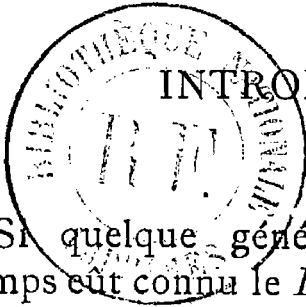


S. GEOFFRAY Sc.



INVENTAIRE DES TITRES  
DE LA  
MAISON DE BILLY

---



INTRODUCTION <sup>1</sup>

Si quelque généalogiste du bon vieux temps eût connu le *Liber de compositione castri Ambaxiæ*, il n'eût pas manqué de donner pour auteur à la maison de Billy le fabuleux *Billeius* à qui, en l'an 647, Cheudon, comte d'Anjou, donna le château d'Amboise (1). Notre temps n'a plus de ces naïves audaces ; en matière généalogique nous procédons de

<sup>1</sup> Toutes les dates sont en style moderne. — Les numéros placés dans le texte entre parenthèse renvoient aux numéros de l'*Inventaire*.

saint Thomas, et ne croyons que ce que nous voyons clairement. Or, rien n'est plus propre à faire la lumière qu'un inventaire chronologique des titres de la famille en cause, puisque l'indication des sources rend aisée la vérification de chaque article, et fixe pour les érudits le degré d'autorité qu'il comporte.

Pour être aussi complet que possible, un inventaire comme celui-ci ne doit pas seulement analyser que les actes authentiques ; il doit encore mentionner, en les résumant, tous les documents pouvant servir à préciser le point de jonction ou démontrer l'inanité des prétentions des familles homonymes. C'est donc le recueil de tout ce que l'on a pu découvrir sur le nom, de tout ce qui peut éclairer sur ses origines, sur le berceau, les migrations, les vicissitudes de la race, en un mot de tous les matériaux d'une consciencieuse histoire généalogique.

#### ÉTYMOLOGIE

*Billeius, Billiacus, Billiacum*, dans la basse latinité, a dû désigner une futaie dont les



arbres étaient mis en billes. Ce vocable a donc pu être attribué à toute futaie ainsi exploitée. En effet, *Biliacum* (Billy-sur-Oisy) apparaît, avant l'an 830, dans la *Vie de saint Angélelme*, Évêque d'Auxerre (2); *Biliacus* (Billy-sur-Aisne), en 858, dans un diplôme de Charles le Chauve (3); *Billiacus*, en 935, dans une charte du roi Rodolphe (4); *Billiacum* (Billy, Pas-de-Calais), en 1024, dans une charte de l'abbaye de Saint-Vaast (5). Mais il serait téméraire de conclure que les très nombreuses localités du nom de Billy le durent uniformément à leur futaie. A partir du XI<sup>e</sup> siècle, à mesure de l'expansion du régime féodal, ce nom se multiplie et, sous des formes françaises qui varient selon les régions et les idiomes, s'applique à de nombreux fiefs, en Picardie, en Normandie, en Anjou, en Sologne, en Chartrain, en Bourgogne, en Champagne, en Lorraine, un peu partout.

Pour expliquer cette diffusion, commune à tous les vieux noms féodaux, je n'ai qu'à reproduire ce que j'en ait dit ailleurs :

« Avec l'hérédité des noms de famille, on voit naître un usage dont les exemples abondent, et qui explique, autrement que par une commune étymologie, l'homonymie de loca-

<sup>1</sup> Cf. Du Cange, à *billa*, et Littré, au mot bille, 2<sup>1</sup>.

lités situées souvent dans le même rayon, mais parfois très distantes les unes des autres : par un légitime sentiment d'orgueil et de piété familiale, les puînés imposaient à leur apanage, ou même aux biens qu'ils acquéraient par le mariage, le nom vénéré du berceau de leur race ; ils affirmaient ainsi la constance de leur attachement pour les lieux où ils avaient reçu le jour, où s'était épanouie leur enfance <sup>1</sup>. »

En des temps plus ou moins rapprochés du nôtre, chaque fief du nom de Billy, lorsque par mariage ou par cession il est sorti de la maison qui lui avait donné son nom, a fourni au nouveau possesseur l'occasion d'adjoindre au sien, suivant la coutume, le nom de Billy ; c'est ainsi qu'ont procédé les familles Toustain de Billy, Poterat de Billy, Philippes de Billy, Crespin de Billy, Leschevin de Billy, Chapellain de Billy, Labbey de Billy, Cousturier de Billy, Couppelot de Billy, Robles de Billy, Varenard de Billy, — toutes familles distinctes les unes des autres, comme aussi de celle qui nous occupe et dont « Billy » est le nom originel et patronymique.

<sup>1</sup> *Inventaire des titres de la Maison de Milly*, p. 2.

## SOURCES GÉNÉALOGIQUES

Avant d'étudier les origines de la Maison de Billy, il convient d'en mentionner les généalogies, soit complètes, soit partielles, que nous avons pu consulter.

1° *Généalogie de la Maison de Billy* ; dans le registre 97 des *Dossiers bleus*, dossier 2328, fol. 1-13.

2° *Généalogie*, par Jean du Bouchet, ms. ; dans le dossier *Billi* du *Cabinet de d'Hozier*.

3° *Généalogie*, ms. de 1637, appartenant à Monsieur de Billy.

4° *Généalogies partielles* ; dans les *Mémoires généalogiques d'Haudicquer*, au Cabinet des titres, volumes reliés, nos 85 et 95.

5° *Généalogie de Billy-Courville* ; dans les mss. de Du Chesne, tome LVIII, fol. 143-150.

6° *Généalogie des Billy d'Ivors et de Courville* ; au Cabinet des titres, vol. relié n° 106, pp. 254-262.

7° *Généalogie partielle* ; à la Bibliothèque Nationale, ms. français 20234, pp. 581-583.

8° *Tableau filiatif* ; dans le tome 59 des mss. de Baluze, fol. 325 r° et v°.

9° Tableaux filiatifs ; dans les *Mémoires du prieur de Mondouville*, tome VI, pp. 792-797.

10° Filiation partielle ; dans Chérin, *Preuves des pages de la Grande Écurie du Roi* ; au Cabinet des titres, vol. relié 275, dossier 34.

11° Filiation partielle ; dans Chérin, *Preuves des pages de la Petite Écurie*, tome XXVI, dossier 539.

12° Filiation partielle ; dans les *Preuves de la Noblesse des Dames de Saint-Cyr* ; au Cabinet des titres, vol. relié 295, dossier 102.

13° Actes filiatifs ; dans les *Carrés de d'Hozier*, tome XCV, dossier *Billy*.

14° Généalogie de Billy-Courville ; dans Claude le Laboureur, *Mémoires de Castelnau*, édition de Bruxelles, 1731, tome II, pp. 639-640.

15° Généalogie ; dans l'*Armorial général* des d'Hozier.

16° Généalogie ; dans le P. Anselme, tome II, pp. 116-129.

17° Généalogie ; dans La Chenaye-Desbois, tome II, pp. 516-518. (Incomplète et fautive.)



## ORIGINES

Les généalogistes s'accordent à attribuer pour berceau à la Maison de Billy le fief de Billy-sur-Ourcq <sup>1</sup> (aujourd'hui commune du canton d'Oulchy-le-château, arr. de Soissons, Aisne). C'est de là que la race aurait provigné dans toutes les directions, en important son nom partout où elle prenait possession du sol. D'Hozier a trouvé, dans un titre de 1080, « le seigneur de Billy-sur-Ourcq, chevalier » (9). Les généalogies font partir la filiation, soit de Robert, chevalier, sire de Billy-sur-Ourcq en 1142, soit de Nivelon de Billy, en 1203. Peut-être « Nivelon, chevalier », témoin en 1047 d'une donation du comte de Soissons <sup>2</sup>, était-il du même estoc.

Il n'entre pas dans mon cadre de pousser plus avant la recherche de l'extraction du

<sup>1</sup> 1129 : « Billi super Urcum fluvium ». (*Cartul. [de St-Crépin-le-Grand]*, p. 70 ; cité par A. Matton, *Dict. topogr. de l'Aisne.*)

<sup>2</sup> *Cartul. de St-Crépin.*

premier seigneur de Billy-sur-Ourcq ; mais il peut n'être pas sans intérêt d'indiquer ces trois faits :

Le fief de Billy-sur-Ourcq n'est qu'à 8 lieues au sud de Coucy-le-château.

Dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle (20 et 21), le seigneur de Billy porte le surnom de *Cosset*, qui a pu dériver de la forme latine du nom de Coucy, *Cociacus*, *Coceiacus*, *Coceius*, *Cos-siacus*<sup>1</sup>.

A partir de 1350, les Billy portent « de vair à 2 fasces » de gueules (159), et Coucy portait « fascé de vair et de gueules de 6 pièces ».

Il peut y avoir, dans cette proximité, ce surnom sans étymologie certaine et cette parité d'armoiries, de quoi tenter la patience et la sagacité d'un chercheur érudit.

Quant à l'origine toscane attribuée par quelques bonnes vieilles chroniques à la Maison de Billy, Jean du Bouchet l'a justement réfutée (1218). Ne soupçonnant pas la haute ancienneté de ce noble lignage de Picar-

<sup>1</sup> 1188 : « Ego Radulfus dominus de Coceiaco ». (Moreau, xc, 202.) — 1143 : « Guido castellanus de Coceio ». (Id., lx, 192.) — 1218 : « Elisabeth, uxor nobilis viri Roberti de Cossiaco ». (*Coll. de Picardie*, ccxxxii, 14.) — 1122 : « Fulco de Cocei ». (*Gall. christ.*, xiii, *Instrum.*, 16.) — 1133 : « Bernardus de Coce », et « Robertus de Cais », cadet de Coucy, sont témoins d'une donation d'Enguerrand, sire de Coucy et de la Fère. (Moreau, lvi, 39.)

die, et rencontrant, dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, à Florence, dans un rang distingué, une maison du même nom, tel généalogiste d'antan a facilement interverti les rôles. Les Pigli (prononcez Pilli) ou Billi florentins ont pu venir de nos Billy, beaucoup de vieux lignages normands et picards étant représentés en Italie dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle, mais certainement les seigneurs de Billy-sur-Ourcq ne sont pas d'origine toscane ; c'est une race très purement française.

Ce sont, le croirait-on ? les commentateurs de la *Divina Commedia* qui ont contribué, très innocemment, à accréditer la légende florentine. On ne s'attendait guère à voir le Dante en cette affaire ! C'est que dans le chant XVI de son *Paradis* (vers 103), exaltant les vieilles gloires de sa patrie, le Poète dit :

Grande era già la colonna del vaio !

« Grande était déjà la colonne de vair ! » Il désignait ainsi par son blason la noble famille « Pigli », que Villani appelle « Billi », et il est au moins curieux de retrouver dans ce blason le vair et le gueules de l'écu des Billy du Soissonnais. « Ces Pigli, dit Landino, sont les Billi d'à présent, dont les armes sont un écu de gueules à une colonne de vair. » —

<sup>1</sup> Le P. Bald. Lombardi, *La Divina Commedia di Dante*

Peut-être les Billi, établis à Gubbio, dans le duché d'Urbin, et desquels était François, Évêque de Gubbio en 1407, et Jacques, célèbre théologien en 1486<sup>1</sup>, se rattachaient-ils aux Billi Florentins ; toutefois leurs armoiries (804) n'avaient aucun rapport avec celles de leurs homonymes de Florence ou de Picardie.

Quant aux Billy « sortiz de Flandres » et venus « au royaume de Naples » (495), c'étaient des Robles, titrés barons de *Billy* par alliance et comtes d'Anappes, éteints vers 1731. Voici, au demeurant, comment leur était échue la baronnie de Billy-Montigny, en Artois : en 1409, Jacquemart Couppelot l'avait achetée à Jean de Lannoy ; en 1454, Gérard, son fils, la vendit à Jean de Saint-Quentin, dont l'arrière-petite-fille, Jeanne de Saint-Quentin, baronne de Billy, épousa Gaspard de Robles<sup>2</sup>.

Il faut donc reléguer dans le domaine de la légende tout ce passage d'une ancienne généalogie manuscrite :

« Il y a une histoire véritable, en cette famille de Billy, qui a esté escrite autrefois et qui

*Alighieri*. Rome, 1815-16, t. III, p. 260. — Cf. L. Ratisbonne, *Le Paradis du Dante trad. en vers français*, 1860, t. II, p. 282, *Notes du chant XVI*.

<sup>1</sup> Mazzucchelli, *Scritt. ital.*, 1760, II, 225.

<sup>2</sup> Dancoisne, p. 302. — Cf. Rymer, xvi, 75, et Rietstap, au nom de Robles.

<sup>3</sup> Archives de M. de Billy.



depuis plus de 300 ans a esté constamment crue et tenue par tradition : Qu'un gentilhomme de ce nom et armes, ayant fait divers exploits généreux en présence et pour le service d'un roy de France, il le prit en telle affection qu'il lui donna grande part de sa bienveillance, l'honorant de sa confiance, de quoy quelques courtisans et grands du royaume ayant jalousie, l'un d'eux offensa dans le cabinet de S. M. le dit de Billy, qui, ne pouvant souffrir l'injure ni attendre à la faire réparer et en demander raison en quelque autre temps et lieu, la colère le porta d'oublier le respect qu'il y devoit rendre et donna un soufflet à celuy qui l'avoit outragé de mespris, ce qui blessa le roy à tel point que pour éviter sa fureur et le chastiment dont il le vouloit punir, il fut contrainct de s'évader, et après se transporta en Italie pour se mettre en seureté, où estant il se présenta des discors et guerres, tant dans le royaume de Naples qu'autres lieux dependants de la Maison d'Autriche, que le dit de Billy fut employé en diverses rencontres, esquelles ayant signalé sa valeur et fait épreuve de son courage, de sa vertu et sage conduite, il fut envoyé en Bourgogne et dans les provinces de Flandres, où ses descendans ont eu divers commandemens, charges et gouvernemens,

tant à Groninghem qu'à Lille et autres lieux, y en ayant encore de ce nom et armes en 1626 et entre autres un généreux cavalier qui mourut gouverneur de Lille en Flandres, la dite année 1626. Les roys d'Espagne les ayant obligés de changer leur nom de Billy en celui Robles, ils ont seulement retenu le tiltre de Barons de Billy.... — Jehan de Billy, chevalier, seigneur de Croustes, qui rendit hommage (à Messire de Roye) de Croustes, relevant de Meuret en Soissonnois, le 3 mars 1395. Sa postérité a fait la branche des Billy de Flandres, lesquels ont rendu de grands services aux roys catholicques ; un de cette branche a esté gouverneur de Lille en Flandres qu'il a défendue généreusement et fait lever le siège. Il se qualifie Baron de Billy et se nommoit Robles de Billy. »

## ARMOIRIES

A la fin du XII<sup>e</sup> siècle, les seigneurs de Billy-sur-Ourcq portent *de gueules à 2 jumelles d'argent, au chef échiqueté d'or et d'azur* (34). Ainsi portaient, en 1301, Guyot de

Billy, écuyer (109) ; en 1315, Simon de Billy, chevalier, qui, en outre, se servait d'un sceau dont l'écu paraît allusif à sa charge de bailli royal : *un dextrochère de vair, au bâton brochant* (117) ; Pierre de Billy, écuyer, sire de Mauregard, mort en 1332, comme, en l'église de Roissy, sa tombe en fait foi (143). Celle de Jean de Billy, seigneur de Ploisy et de Roissy, mort en 1467, portait deux écus, l'un à 2 jumelles et un chef échiqueté, l'autre parti, au 1 comme on vient de lire ; au 2, cinq fasces, les impaires chargées de 8 merlettes, 4-3-1, et les paires, de 6 lionceaux couronnés, 3-3, qui est de Thiais.

Voici les épitaphes du dit Jean de Billy et de sa femme, recueillies au xvii<sup>e</sup> siècle en la susdite église et que je n'ai retrouvées qu'après l'impression de l'*Inventaire* :

« Ci gist noble homme Jehan en son vivant  
 « seigneur de Ploisy et de Roissy en Parisy,  
 « escuier, lequel trespassa le VI<sup>e</sup> jour du mois  
 « de may l'an mil CCCC. LXVII.

« Ci gist damoiselle Perrette de Thyois,  
 « sa femme, en son vivant dame de Nuyse-  
 « ment lez Dreux, laquelle trespassa.... »<sup>1</sup>.

C'est la dernière fois qu'une branche de Billy paraît avoir usé des armoiries sus-

<sup>1</sup> Clairambault, ms. franc. 8224, *Épitaphes de Paris*, IX, 291.

énoncées ; néanmoins, vers 1697, elles sont encore citées comme siennes (132), mais ce n'était là qu'une réminiscence. En effet, nous voyons que, moins de trois mois après le décès dudit Jean, époux de Perrette de Thiais, un autre Jean de Billy, écuyer, seigneur de Mauregard et d'Ivors, avait pour scel un écu « à 2 fasces sur champ vairé », soutenu par 2 lions, et le heaume cimé d'une tête de more (384). Ce blason, Colart de Billy (159) le portait dès 1350, ses descendants ne le quitteront plus, et j'incline à penser qu'il fut en réalité le blason originel de la race ; l'autre, provenant d'une alliance ou d'une possession féodale, aura subsisté parallèlement dans une branche cadette. Les armoriaux du temps de Charles VII témoignent, en leur style quelque peu barbare, que l'écu de vair, avec ou sans fasces de gueules (366, 371), était reconnu comme étant celui de Billy.

En 1301, Philippe de Billy épousa Marguerite, dame d'Ivors (108) ; au XVI<sup>e</sup> siècle, leurs descendants, toujours en possession de cette terre, adoptèrent un écartelé de Billy, et d'Ivors, *d'or à la croix d'azur* ; mais la forme de la croix varie, tantôt pleine, tantôt pattée, le plus souvent alésée ; c'est ainsi que jadis on les voyait peintes à la voûte de la chapelle d'Ivors, et aussi avec un quartier

de Vieuxpont (6 ou 10 annelets) <sup>1</sup>, comme on voit dans les sceaux du xvi<sup>e</sup> siècle (planches V et VI).

« Cette famille, dit Du Bouchet, s'estant respandue et establie en divers lieux, il se trouve peu de provinces dans le Royaume où il n'y ait des gentilshommes portant le mesme nom et armes de Billy, représentées par un escu *vairé d'or et d'azur de 3 traits et 2 fasses de gueule.* » Du Bouchet ignorait certainement que les Billy de Mauregard, dont il s'occupait, avaient autrefois porté d'autres armoiries, ainsi que nous l'avons montré; il n'est pas douteux, néanmoins, qu'ils ne fussent de l'estoc des Seigneurs de Billy-sur-Ourcq. D'autres branches ont pu faire de même et varier leurs écus, leurs sceaux selon leurs alliances ou leurs fiefs; la dissemblance des armoiries ne saurait donc être invoquée pour contester à des lignages homonymes la communauté d'estoc. Et puis il y avait, par surcroît, les armoiries fonctionnelles, — comme en 1315 celles de Simon de Billy, précitées, — et les armoiries qu'on pourrait appeler de circonstance, allusives à quelque noble ou pieuse action, purement personnelles, mais parfois conservées par la descendance comme

<sup>1</sup> *Épitaphes de Paris*, IX, 262.

une marque d'honneur ; telles, sans doute, en 1240, celles de Jacques de Billy, chevalier du Soissonnais, d'azur à 3 croissants d'argent (68), qui semblent alluder à quelque croisade à laquelle aurait pris part son lignage ou lui-même ; or, il était fils puîné de Robert de Billy, dit Cosset, chevalier, qui avait accompagné Philippe-Auguste en Palestine (27, 29, 30). Telles aussi, sans nul doute, les armoiries de Hugues (dit Huot) de Billey écuyer, en 1349, *une croix chargée de 5 besants* (156), car un autre chevalier de Philippe-Auguste, au siège d'Acre, s'appelait « *Hugo de Bileyo* » (28).

Nous allons maintenant passer rapidement en revue les différentes familles du nom de Billy, Billey, Billé (*de Billeyo, de Billiaco*), en indiquant pour chacune d'elles s'il est possible, ou non, de la rattacher au tronc des seigneurs de Billy-sur-Ourcq.

#### PICARDIE

BILLY-SUR-AISNE, près Soissons, (*Billiacus supra Auxonam*, dans un acte de 1268)<sup>1</sup>

<sup>1</sup> A. Matton, *op. cit.*

était dès 1204 la terre de Gérold de Billy (38), indubitablement issu des seigneurs de Billy-sur-Ourcq (54, 56), dont ne le séparaient que quelques lieues. On peut le présumer père de Robert, seigneur de Billy-sur-Aisne en 1240 (67).

## ARTOIS, FLANDRES

BILLY (aujourd'hui Billy-Berclau, Pas-de-Calais), au commencement du XI<sup>e</sup> siècle, avait un seigneur du nom de Léduin <sup>1</sup>, de qui pouvait descendre Élisabeth de Billy, qui porta ce fief en mariage, vers 1280, à Michel de Raverdy, dont le scel portait un écu parti, au 1, *3 haches*, au 2, *une croix d'hermines* (97), laquelle constituait probablement le blason de Billy-Berclau.

BILLY (aujourd'hui Billy-Montigny, canton de Lens, Pas-de-Calais) avait au XIII<sup>e</sup> siècle des seigneurs de son nom, de l'estoc desquels était certainement Hellin de Billy, figurant, en 1248, avec Robert de Fouquières-lès-Lens, chevalier, dans un titre de l'abbaye du Mont-

<sup>1</sup> *Cartul. de St-Vaast* ; cité par E. Dramard.

Saint-Quentin (75). Le seigneur de Billy-Montigny était un des douze pairs du château de Lens.

La proximité permet d'induire que les Billy du comté de Flandres étaient dérivés des Billy-Berclau ou des Billy-Montigny, qui, d'ailleurs, étaient peut-être du même estoc. — En 1288, à Lille, Jean de Billy cautionne la veuve de Thierry de Mirewault, chevalier (99). En 1302, Jean de Billy est à l'ost de Flandres (110). Au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, on trouve à Douai une famille de Billy, noblement apparentée (161).

Aucun lien n'apparaît entre les Billy d'Artois ou de Flandre et les seigneurs de Billy-sur-Ourcq.

#### CHAMPAGNE

BILLY-LE-GRAND (canton de Suippes, arr. de Châlons-sur-Marne) paraît avoir eu des seigneurs de son nom, auxquels se rattachait peut-être « Jehan de Billé, escuier du bailliage de Chaumont » (149), en 1339.

Il n'apparaît pas que ces Billy fussent du même tronc que ceux de Billy-sur-Ourcq ; j'inclinerais plutôt à les rattacher aux suivants.



## BARROIS ET LORRAINE

BILLY-SOUS-MANGIENNES (canton de Spincourt, arr. de Montmédy), *Billeium* dans un titre de 1158, « a donné son nom à une Maison de nom et d'armes très ancienne, depuis longtemps éteinte, qui portait *d'azur à 3 billettes d'argent*. (Husson l'Écossois.) »<sup>1</sup> A cette Maison pouvaient appartenir : Jean de Billy, chevalier, mort avant 1333 et qui eut pour héritier, au moins en partie, le baron de Vaudoncourt (144) ; Jean de Billy, chevalier, vivant en 1335, mort avant le 19 août 1357, père d'Orric de Billy, écuyer ;<sup>2</sup> Jean de Billy, chevalier, vivant en 1359 et 1361 (172, 175).

BILLY-SOUS-LES CÔTES (canton de Vigneulles, arr. de Commercy, Meuse), appelé *Billeium* en 1135, Billey en 1180<sup>3</sup>, dut probablement son nom aux seigneurs de Billy-sous-Mangiennes. — En résumé, l'on ne sait rien des seigneurs primitifs de ces deux localités.

<sup>1</sup> F. Liénard, *Dict. topogr. de la Meuse*, p. 26.

<sup>2</sup> *Inv.*, 145, 150, 153, 155, 164, 166, 167.

<sup>3</sup> F. Liénard, *loc. cit.*